

CALENDRIER ET GRILLE TARIFAIRE DES FORMATIONS EN PRESENTIEL



2^{EME} SEMESTRE 2022

TECHNIQUES / REGLEMENTATION & RGE		
FEEBAT Ventilation	21 au 22 Novembre	Sans prise en charge : 700 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA et FEEBAT : 0 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys et FEEBAT : 0€
PROFESSIONNEL DU GAZ	12 au 14 Septembre 2 au 4 Novembre 14 au 16 Décembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 96 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 336 € Test Qualigaz : 72 €
MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES- CAT 1	26 au 30 Septembre 24 au 28 Octobre 12 au 16 Décembre	Sans prise en charge : 1360 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 160 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 560 €
FEEBAT RENOVE RGE	26 au 28 Septembre 7 au 9 Novembre 7 au 9 Décembre	Sans prise en charge : 660€ Artisan TNS après prise en charge FAFCEA et FEEBAT : 0 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys et FEEBAT : 0€ Formation prise en charge à 100%
QUALIPAC RGE	24 au 28 Octobre 5 au 9 Décembre	Sans prise en charge : 1550 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non prise en charge) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA et FEEBAT : 0 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys et FEEBAT : 0 €
QUALIBOIS AIR RGE	14 au 16 Novembre	Sans prise en charge : 950 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non prise en charge) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 0 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 0 €
QUALIBOIS EAU RGE	5 au 7 Décembre	Sans prise en charge : 950 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non prise en charge) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 0 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 0 €
QUALIPV ELEC RGE	28 au 30 Novembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 96 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 336 €
QUALISOL Cesi RGE	Nous consulter	Sans prise en charge : 950 € (incluant redevance 50€ QUALIT'Enr non prise en charge) Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 0 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 0 €
HANDBAT LABEL	30 Nov et 1^{er} Décembre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 64 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 224 €
CIP PATRIMOINE LABEL	1er partie : 29 et 30 Septembre 2ème partie : 6 et 7 Octobre	Sans prise en charge : 1088 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 128 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 448 €
I.R.V.E (Installation de Borne de Recharge Véhicules Electrique) Niveau 1 et 2	7 au 9 Novembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 96 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 336 €
DEPANNAGE PERFECTIONNMENT CLIMATISATION	23 au 25 Novembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 96 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 336 €

HABILITATION / PREVENTION & SÉCURITÉ – Formations obligatoires

TRAVAUX EN HAUTEUR	10 Octobre 12 Décembre	Sans prise en charge : 272 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 62 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 132 €
SST – SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	13 et 14 Octobre 19 et 20 Décembre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 124 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 264 €
HABILITATION ELECTRIQUE HOB0 BS BE	17 et 18 Octobre	Sans prise en charge : 544 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 124 € Salarié après prise en charge Constructys : 264 €
HABILITATION ELECTRIQUE B1,B1V,B2V,BR,BC	5 au 7 Octobre 21 au 23 Novembre	Sans prise en charge : 816 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 160€ Salarié après prise en charge Constructys : 396 €

FORMATIONS TRANSVERSES –

GESTION DES CONFLITS Nouveauté	14 et 15 Novembre	Sans prise en charge 476 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 76 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 156 €
GESTION DU TEMPS ET DU STRESS AU TRAVAIL Nouveauté	22 Novembre	Sans prise en charge 238 € Artisan TNS après prise en charge FAFCEA : 38 € Salarié et Président SAS après prise en charge Constructys : 78 €

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER **MME MOUILLERON FRANCINE**

MAIL : CONSEILCOMPETENCES@CAPEB31.COM

TÉLÉPHONE : 05.61.99.57.87

